



Ville d'Esch-sur-Alzette

Finances communales

Crédit nouveau ou supplémentaire

Date délibération : 05/07/2024

Référence	FC11-2024-A371	Code interne	12.2.8
------------------	----------------	---------------------	--------

APPROBATION

La délibération du 5 juillet 2024 prise par le conseil communal de la Ville d'Esch-sur-Alzette transmise en date du 18 juillet 2024 relative à des travaux d'entretien et réparations des stations de pompage - Gestion des eaux usées (Point de l'ordre du jour : 12.2.8) est approuvée.

Fait le 23 juillet 2024

Le Ministre des Affaires intérieures,

Léon Gloden